Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 53 (1982)

Heft: 5: Problèmes économiques des régions périphériques

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

effets de ces augmentations ont cependant été un peu atténués par des prix en baisse pour des œufs importés. Les causes décisives du mouvement ascendant de l'indice de l'**habillement** ont été en premier lieu des prix plus élevés pour des vêtements pour dames et pour hommes, des sous-vêtements ainsi que pour des articles du sous-groupe mercerie et laine à tricoter.

La hausse de l'indice du groupe **aménagement et entretien du logement** est principalement imputable à des tarifs plus élevés pour des réparations à l'appartement par des tiers et à des prix augmentés pour de la literie, du linge de lit et de ménage, des tapis, des produits pour la lessive et le nettoyage ainsi que pour des articles du sous-groupe vaisselle et couvert. En revanche, on a constaté des prix en légère baisse pour du petit matériel de cuisine.

Le léger mouvement en avant de l'indice du groupe **santé et soins personnels** a été causé par le renchérissement subi par des médicaments, des travaux de coiffure et des articles pour les soins du cuir chevelu. En revanche, des articles pour les soins dentaires, des savons de toilette et des mousses de bain ont été vendus à des prix faiblement réduits.

En raccordant à la nouvelle série de l'indice suisse des prix à la consommation l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois de juin 1982, un indice de 206,5 points.

Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en juin 1982

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants:

Groupes de biens et de services	Indice juin 1982		Variation en % par rapport à	
	Sept. 1966 = 100	Sept. 1977 = 100	mai 1982	juin 1981
Total	206,5 [a]	122,5	0,9	6,2
Alimentation	•	137,3	2,5	8,0
Boissons et tabacs	•	118,6	0 [b]	5,9
Habillement	•	114,3	0,3	4,1
Loyer du logement	•	117,1	0 [b]	10,7
Chauffage et éclairage	•	165,4	2,6	5,4
Aménagement et entretien du logement	•	115,3	0,6	4,8
Transports et communications	•	114,0	0,8	2,0
Santé et soins personnels	•	120,5	0,2	6,6
Instruction et loisirs	•	116,5	0 [b]	4,4

[a] Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966.

[b] N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.

Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1, ✆ 032 93 41 51

Rédacteur responsable:
Claude Brügger, avocat, 2720 Tramelan

ORGANES DE L'ADIJ – Direction

Président: Roland Schaller, avocat, 2740 Moutier

Secrétaire général:
Claude Brügger, 2720 Tramelan

Abonnement annuel: Fr. 30.— Prix du numéro: Fr. 4.— Caisse: CCP 25-2086